

LE TUMULUS DE L'ÂGE DU FER DU BOIS DE MAGNENS À LUNEGARDE (LOT)

Jean-Michel Beausoleil* avec la collaboration de Laure Gros**, Laurent Loiselier***,
Cyrille Pironnet**** et Christophe Filhol*****

Résumé : La fouille de sauvetage du tertre du Bois de Magnens à Lunegarde (Lot) a révélé l'existence d'un monument structuré, presque parfaitement circulaire, de 7 m de diamètre environ.

La zone centrale, bouleversée par une fouille ancienne, a livré des fragments d'un gobelet et d'une coupe ainsi qu'un bracelet en fer. Aucun vestige osseux et charbonneux n'a été mis en évidence dans le remplissage du tertre.

L'interprétation de ce dépôt de mobilier demeure problématique compte tenu de l'état de conservation des vestiges (sépulture, cénotaphe ou monument dédié à une divinité de la mort ?).

Quoi qu'il en soit, les vestiges dégagés s'insèrent parfaitement dans le contexte de la fin du premier âge du Fer lotois et le début du second (entre la seconde moitié du VI^e et le milieu du V^e av. J.-C.).

Abstract : the rescue excavation of the Bois de Magnens mound in Lunegarde (Lot) has revealed the existence of a structured monument, perfectly circular.

The diameter is about 7 m. The central zone, wrecked by an ancient excavation, delivered fragments of a beaker, a cup and an iron bracelet. The filling of the mound didn't contain any bone nor charcoal remnants.

The interpretation of this hoard remains problematic, given the state of conservation of the vestiges (burial, cenotaph or monument dedicated to a death deity?).

What ever, the remains discovered fit perfectly in the context of the end of the first Iron age in the Lot (between the second half of the VIth century and the first half of the Vth century BC).

Resumen : La excavación de salvaje del túmulo del Bois de Magnens en Lunegarde (Lot) reveló la existencia de un estructurado monumento, perfectamente circular, de 7 m de diámetro aproximadamente.

La zona central, revuelta por una antigua excavación, entregó los fragmentos de un cubilete, de una copa y de un brazalete en hierro. El llenado del túmulo contenía ninguno residuo de hueso o de carbón.

La interpretación de este depósito de objetos queda problemático (sepultura, cenotaf o monumento dedicado a una divinidad de la muerte?).

Sea como sea, los vestigios descubiertos se integran completamente en el contexto de la fin del primero edad de Hierro en el Lot (dentre la segunda mitad del VI^o y la primera mitad del V^o centenario a.C.).

1 - INTRODUCTION

L'intervention archéologique présentée ici est consécutive à la découverte d'un tumulus, dans la parcelle dite du Bois de Magnens, commune de Lunegarde (Lot)⁽¹⁾. La construction de la départementale⁽²⁾ entre Montfaucon et Figeac en rendait la destruction inéluctable. Le tertre situé sur l'emprise du projet routier a donc fait l'objet d'une fouille préventive en octobre 1999. Conformément aux prescriptions de l'aménageur, cette intervention a été strictement cantonnée dans l'emprise des travaux. L'espace décapé a été limité à l'environnement immédiat du tumulus, soit sur une surface de près de 400 m².

2 - RAPPELS HISTORIQUES

L'aménagement de la route départementale 2 entre Fontanes-du-Causse et Livernon a déjà donné lieu à la réalisation de différentes opérations archéologiques. Une prospection pédestre a été menée en 1997 sur l'ensemble du projet⁽³⁾. Deux tumulus repérés à cette occasion, en limite de l'emprise foncière, sur la commune de Durbans ont fait l'objet d'une fouille préventive au début de l'année 1999⁽⁴⁾. L'exécution systématique de sondages mécaniques a été réalisée récemment sur le contournement de Fontanes-du-Causse⁽⁵⁾. La fouille du site du Bois de Magnens constitue donc la seconde intervention de ce type menée dans l'emprise du projet routier R.D. 2.

3 - PRÉSENTATION GÉOGRAPHIQUE

3.1 - Situation : cadre géographique et géologique

Le tertre du Bois de Magnens se situe au cœur du Causse de Gramat, sur la commune de Lunegarde (Lot) (fig. 1). Il est implanté sur un vaste plateau constitué par des calcaires jurassiques (Oxfordien)⁽⁶⁾. Ces calcaires sont intensément karstifiés et plusieurs dolines s'ouvrent à proximité du site. Les calcaires, très lapiazés, sont recouverts par un sol peu épais (10 à 20 cm en moyenne) argilo-limoneux brun. Ce sol a été probablement fortement tronqué par l'érosion due aux pratiques agricoles anciennes. Cette région présente un aspect boisé. La végétation est ici essentiellement composée de genévriers, de chênes et de buissons d'épineux.

Le tertre isolé se positionne sur le versant ouest du plateau calcaire dans une prairie, en lisière d'un bois, à une altitude de 353 m. Il est localisé en bordure de la départementale n° 2, à 1,750 km environ à l'est du village de Fontanes-

du-Causse et à peu de distance de la limite de commune de Lunegarde (fig. 2).

4 - LA MÉTHODE DE FOUILLE DU TERTRE

Les travaux ont commencé par le débroussaillage du tertre et le nettoyage de sa surface. Ensuite, deux axes orthogonaux fixes ont été implantés dans la direction des points cardinaux. Un relevé topographique du tertre a été réalisé. L'examen des courbes de niveau de surface a permis de mieux apprécier l'ampleur d'une fouille ancienne réalisée au centre du tertre. Le monument a été divisé en quatre quarts et séparé par des bermes témoins alternées. La fouille a été menée dans son intégralité, par décapages successifs jusqu'au niveau du substratum.

Le relevé des éléments architecturaux et du mobilier a été réalisé par m². Le monument a été rattaché à un point fixe nivelé sur la base du Nivellement Général de la France. Plans et coupes ont été systématiquement dressés. Les relevés au 1/20^e ont été complétés par une couverture photographique.

5 - DESCRIPTION DES VESTIGES ARCHÉOLOGIQUES

5.1 - Le tumulus

Diamètre avant fouille : 12,10 m dans l'axe nord-sud ; 10,32 m dans l'axe est-ouest

Diamètre de l'anneau : 7 m environ (6,91 m dans l'axe nord-sud et 6,50 m dans l'axe est-ouest)

Hauteur : 0,54 m

Le monument se présentait sous la forme d'une petite butte d'environ 10 à 12 m de diamètre pour une hauteur au centre de 0,54 m par rapport au terrain environnant (fig. 3). Sur ses pourtours, le tertre épousait régulièrement la topographie du site. Il était partiellement recouvert par des buissons d'épineux ; deux chênes y avaient pris racine sur son côté est.

Le monument était dans son ensemble peu perturbé par les racines d'arbres (sauf dans sa partie est). Seule, la zone centrale avait fait l'objet d'une fouille au début des années soixante par le père du propriétaire du terrain, Monsieur Rougié. Nous pensons à l'origine, à tort, que ce trou n'était que superficiel. En fait, il s'agissait d'une véritable "fosse" atteignant le rocher. Le dégagement de ce secteur a permis d'apprécier les dégâts causés par la "fouille" ancienne. Les profils réalisés montrent un creusement en forme de cratère.

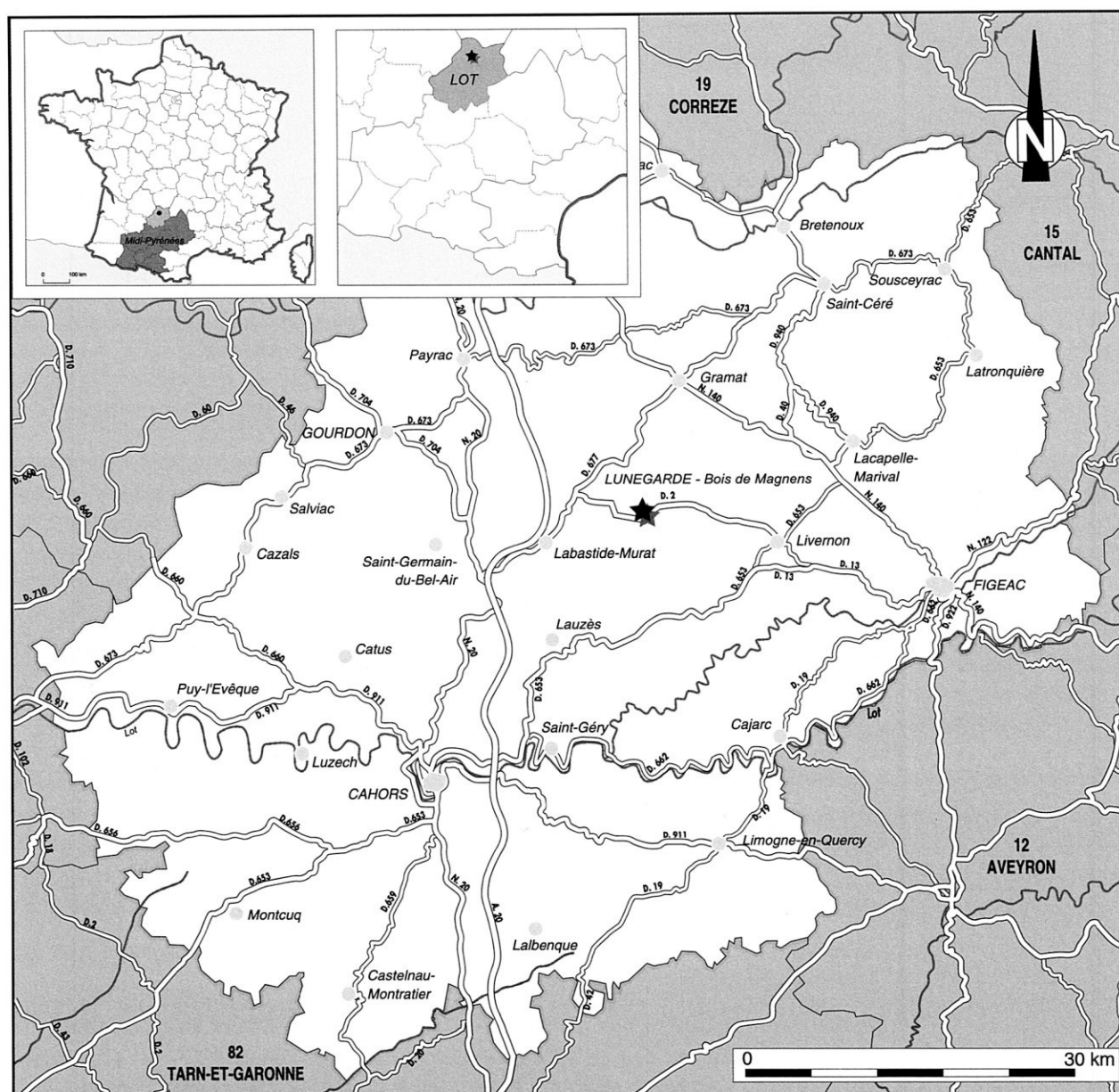


Fig. 1 - Bois de Magnens à Lunegarde (Lot) : situation.

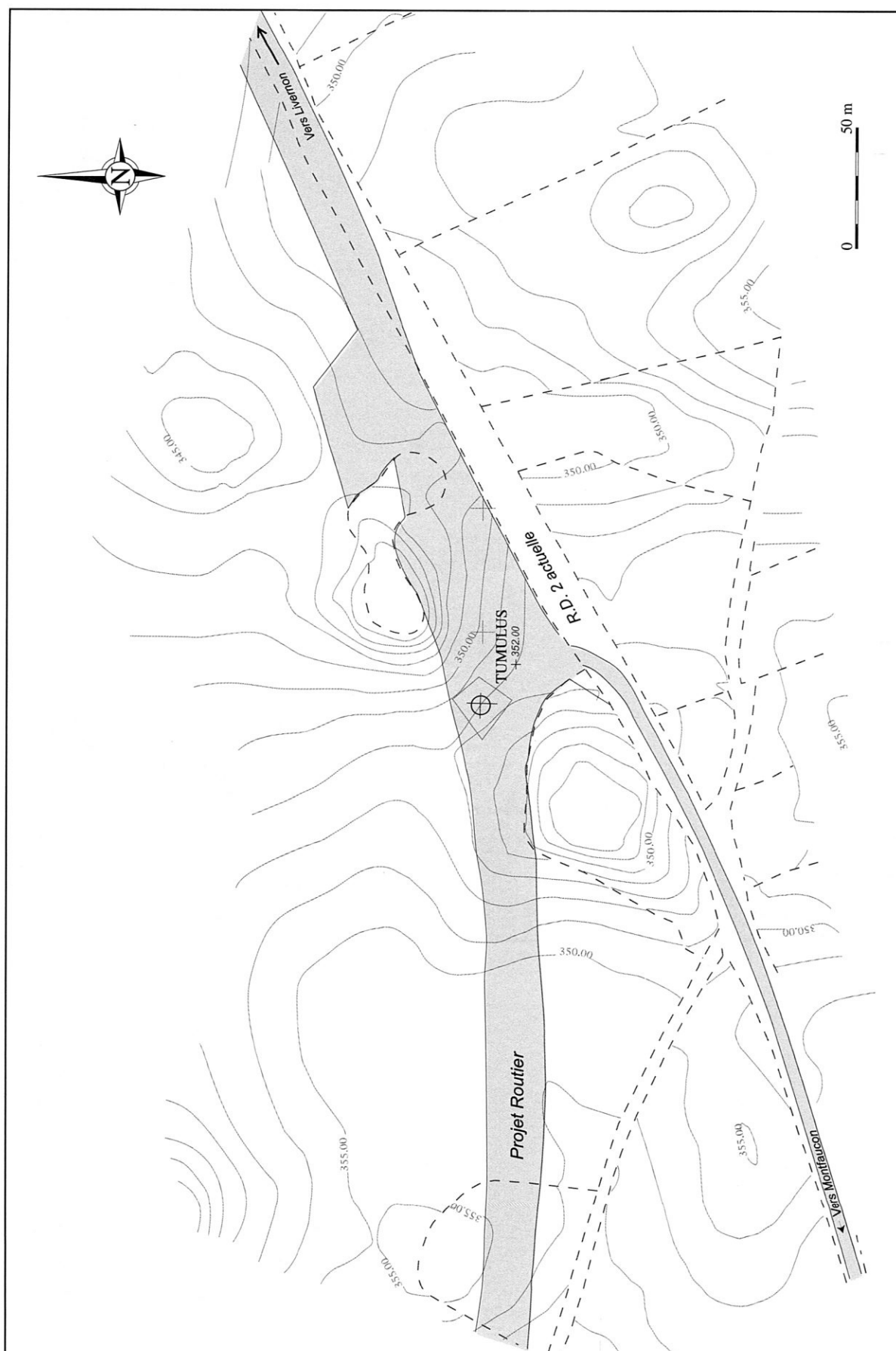


Fig. 2 - Bois de Magnens à Lunegarde (Lot) : implantation du tertre sur l'emprise routière
(fond cartographique : D.D.E. du Lot - informatisation des données : C. Pironnet, J.-M. Beausoleil).

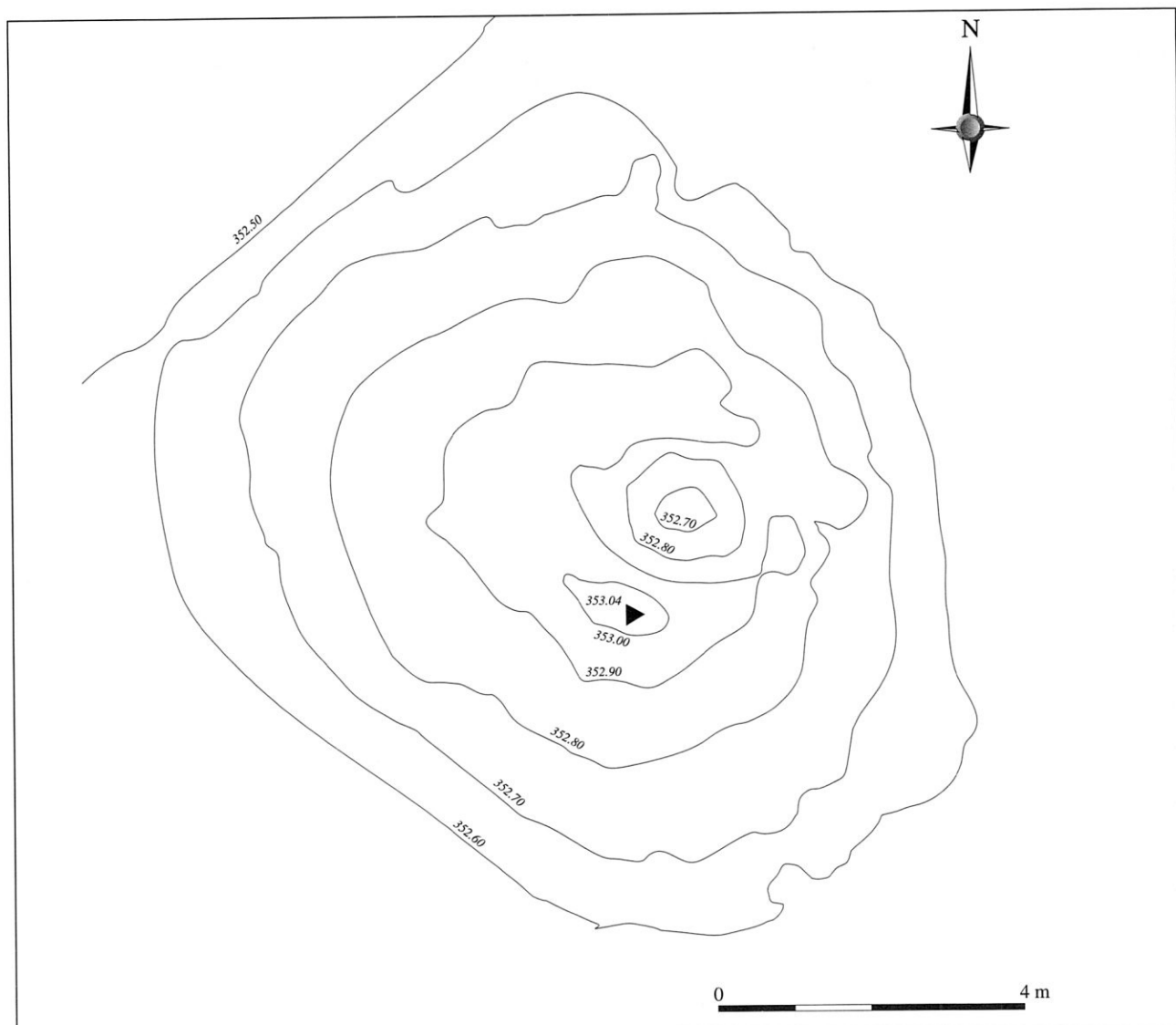


Fig. 3 - Bois de Magnens à Lunegarde (Lot) : relevé topographique du tertre

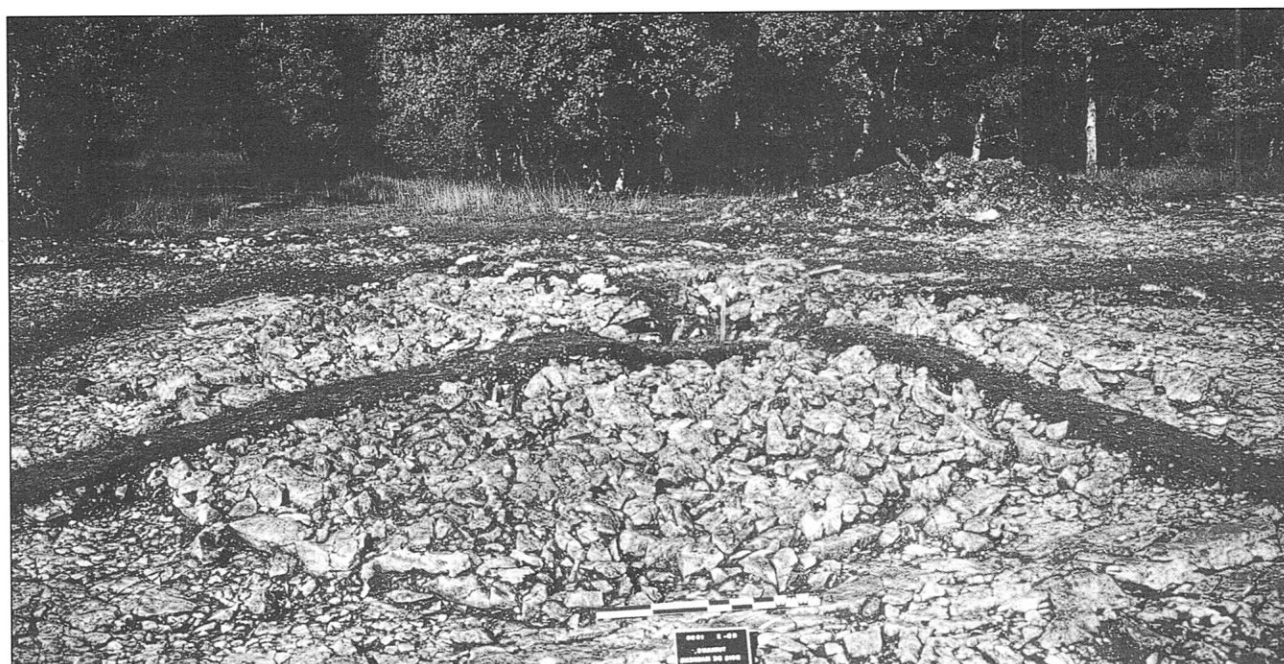


Fig. 4 - Bois de Magnens à Lunegarde (Lot) : surface supérieure de la chape de pierres du tumulus (vue prise du sud-ouest).

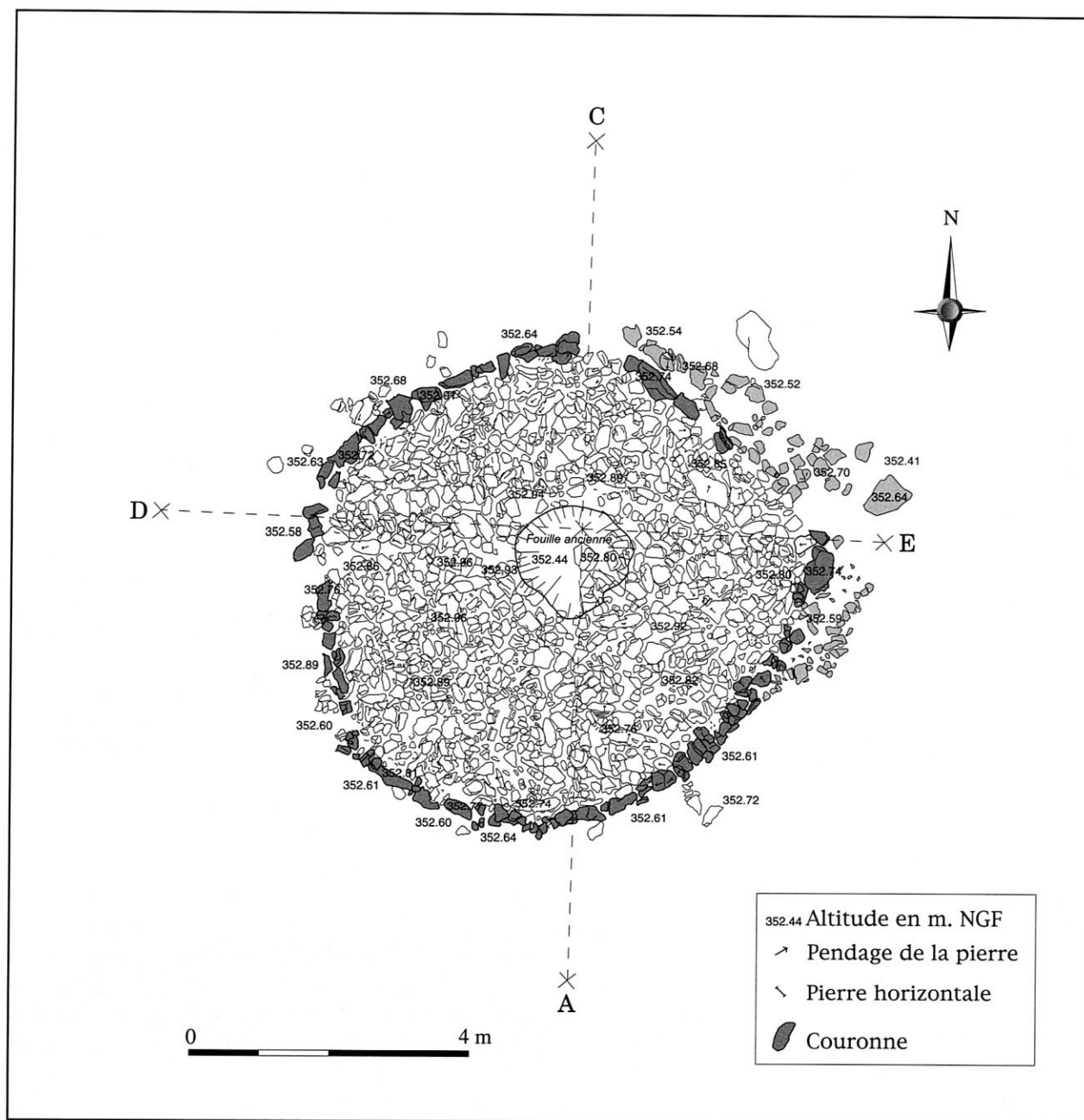


Fig. 5 - Terre du Bois de Magnens à Lunegarde (Lot) : surface supérieure de la chape de pierres (relevés : équipe de fouille. Informatisation des données : C. Pironnet, J.-M. Beausoleil).

Avant le commencement de la fouille, un léger décapage de surface a été réalisé à l'aide d'une pelle mécanique autour du tumulus. Aucune structure n'a été découverte dans l'environnement immédiat du monument.

5.1.1. — La calotte tumulaire

Le tumulus est recouvert par une couche de terre végétale de faible épaisseur (de 5 à 8 cm), mêlée de cailloutis calcaire (Unité Stratigraphique 1) et trouée par de nombreuses pierres de la chape. Les cailloutis anguleux de petite taille (éléments de 4 à 10 cm de diamètre) rencontrés dans la partie haute du tertre semblent être issus de la fragmentation par le gel des éléments grossiers sous-jacents. Les affleurements calcaires observés aux alentours du site montrent en effet que la production de cryoclastes est encore active actuellement.

Le dégagement de la surface permet une première lecture (fig. 4). La calotte tumulaire, d'une hauteur de 0,45 m vers le centre, est constituée par une accumulation de blocs calcaires très souvent posés à plat. Ces éléments de dimensions variables (entre 10 et 50 cm) sont enrobés par une terre argilo-limoneuse brune qui inclut quelques pierrailles calcaires (U.S. 2). Cette couche de terre avec cailloutis se retrouve à la périphérie du monument, au-delà du remplissage de pierres (fig. 6). Les éléments les plus légers (terre et cailloutis) ont glissé par gravité dans la pente de l'édifice sous l'effet de facteurs érosifs (pluie, gel), ce qui a eu pour conséquence d'accentuer notablement les dimensions du monument par rapport à son état d'origine. Cette constatation est confirmée par le fait qu'aucune différence n'est perceptible entre le remplissage interne et limitrophe du tertre.

Le démontage de la chape a révélé l'existence d'une forte concentration de gros blocs (entre 30 et 60 cm d'arête) répartis sur l'intérieur du tertre. Vers le centre, trois épaisseurs de pierres se succèdent très souvent. En périphérie au contraire, une seule épaisseur de blocs plus petits prend place dans la construction. Les pierres de la calotte du tertre reposent directement sur le substrat (dalles ou calcaires fracturés) ou sur une mince couche de terre argilo-limoneuse brun clair (paléosol = U.S. 3), peu différente dans sa composition de celle rencontrée dans le remplissage du tumulus.

Le monument a été édifié sur une surface relativement plane. Par contre, dans son environnement immédiat (surtout sur le côté ouest de l'édifice) le substrat calcaire est très fracturé.

Tous les éléments (blocs et terre) rencontrés dans la masse du tertre ont été prélevés sur place

ou à proximité du site. Par ailleurs, il est important de signaler qu'aucun charbon de bois n'a été découvert dans le remplissage du tumulus (du sommet à la base).

5.1.2. — La bordure du tertre

Le tertre est limité en périphérie par un parement de blocs calcaires, très souvent disposés horizontalement, qui décrit un cercle relativement régulier, de 6,50 m (axe est-ouest) à 6,91 m (axe nord-sud) de diamètre (fig. 5 et 7). Cette structure, facilement identifiable dès le décapage de surface, ne compte généralement qu'une seule véritable assise de hauteur, exceptionnellement deux. Son élévation est relativement faible, entre 10 et 30 cm. Les éléments pierreux, non taillés, de l'anneau reposent tantôt directement sur le substrat, tantôt sur une mince couche de terre argilo-limoneuse brune claire (paléosol = U.S. 3). Leurs calibres varient entre 10 et 60 cm d'arête principale.

Dans son ensemble, la bordure est relativement bien marquée et continue sur les trois quarts de son tracé, seules quelques pierres ont migré sur l'extérieur du tertre. La régularité du cercle est toutefois interrompue sur les côtés est et surtout nord-est du monument. Ces secteurs sont très endommagés par les racines d'arbres qui y ont élu domicile. Dans le quart nord-est, le parement a été bouleversé et déplacé vers l'extérieur du tertre (fig. 5).

Le rôle fonctionnel de cette structure semble avoir été ici très limité⁽⁷⁾. Nous en concluons donc que ce parement était destiné à être vu (fig. 7 et 8).

5.1.3. — La zone centrale

Au centre se trouvait un trou grossièrement circulaire de 1,74 m de long sur 1,46 m de large et 0,60 m de profondeur, en partie recombé par des pierres de calibres variés, de la terre d'humus et des débris végétaux récents. Cette excavation correspond à la fouille réalisée au début des années soixante par M. Rougié. Celui-ci mit au jour un fragment d'un vase (urne ?), malheureusement perdu depuis. Nous ne possédons hélas aucun renseignement concernant la nature du comblement et la disposition des vestiges archéologiques de ce secteur.

La fouille de la zone centrale permet toutefois de "récupérer" dans les déblais de la fouille ancienne 12 tessons de poterie non tournée et un bracelet en fer ouvert (fig. 7). Ce secteur n'a livré aucun vestige anthropologique ni carbonneux, malgré un tamisage systématique à l'eau des sédiments prélevés. La fouille fine de cette

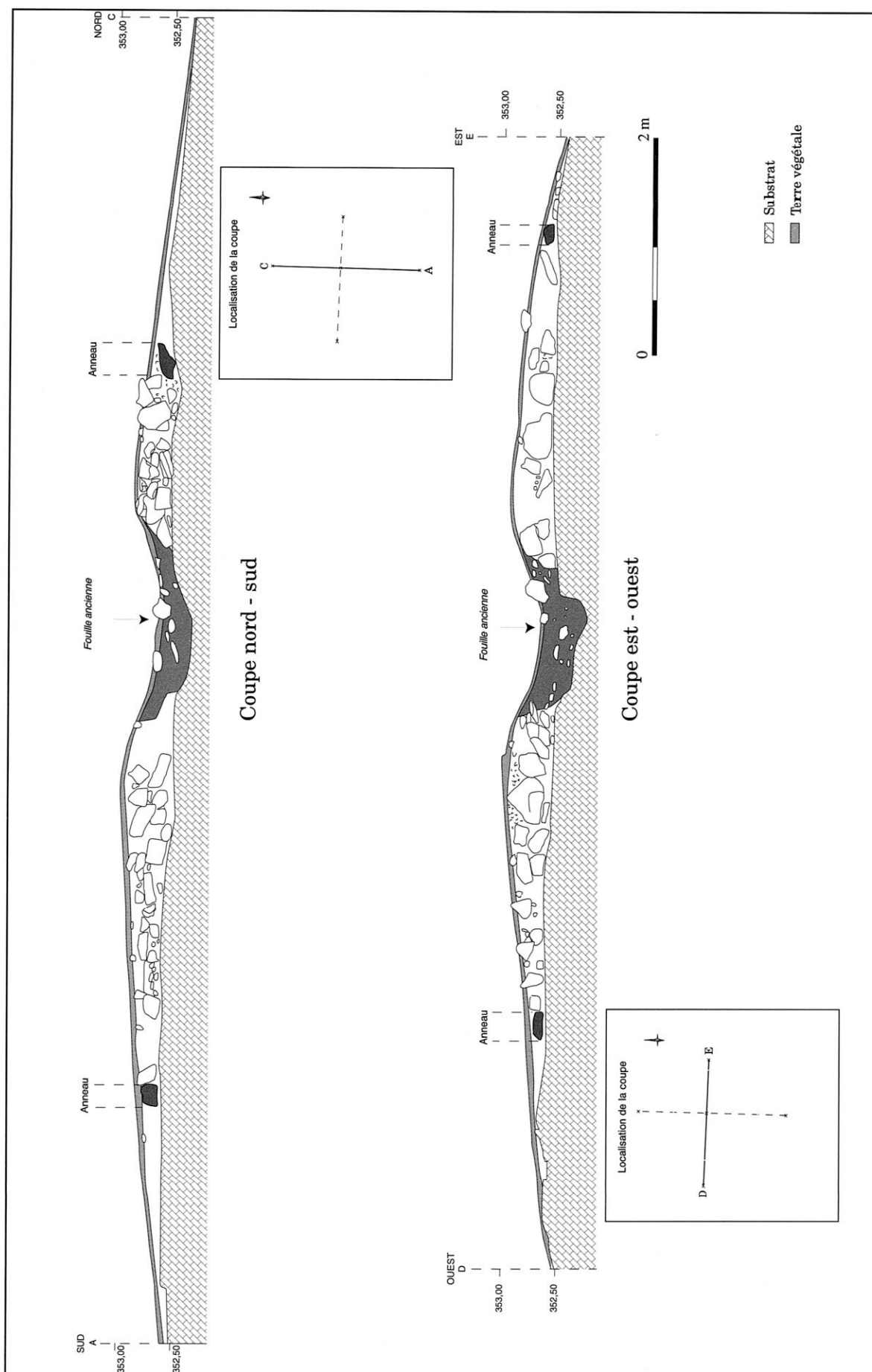


Fig. 6 - Bois de Magnens à Lunegarde (Lot) : coupes du tumulus
(relevés : équipe de fouille. Information des données : C. Pironnet, J.-M. Beausoleil).

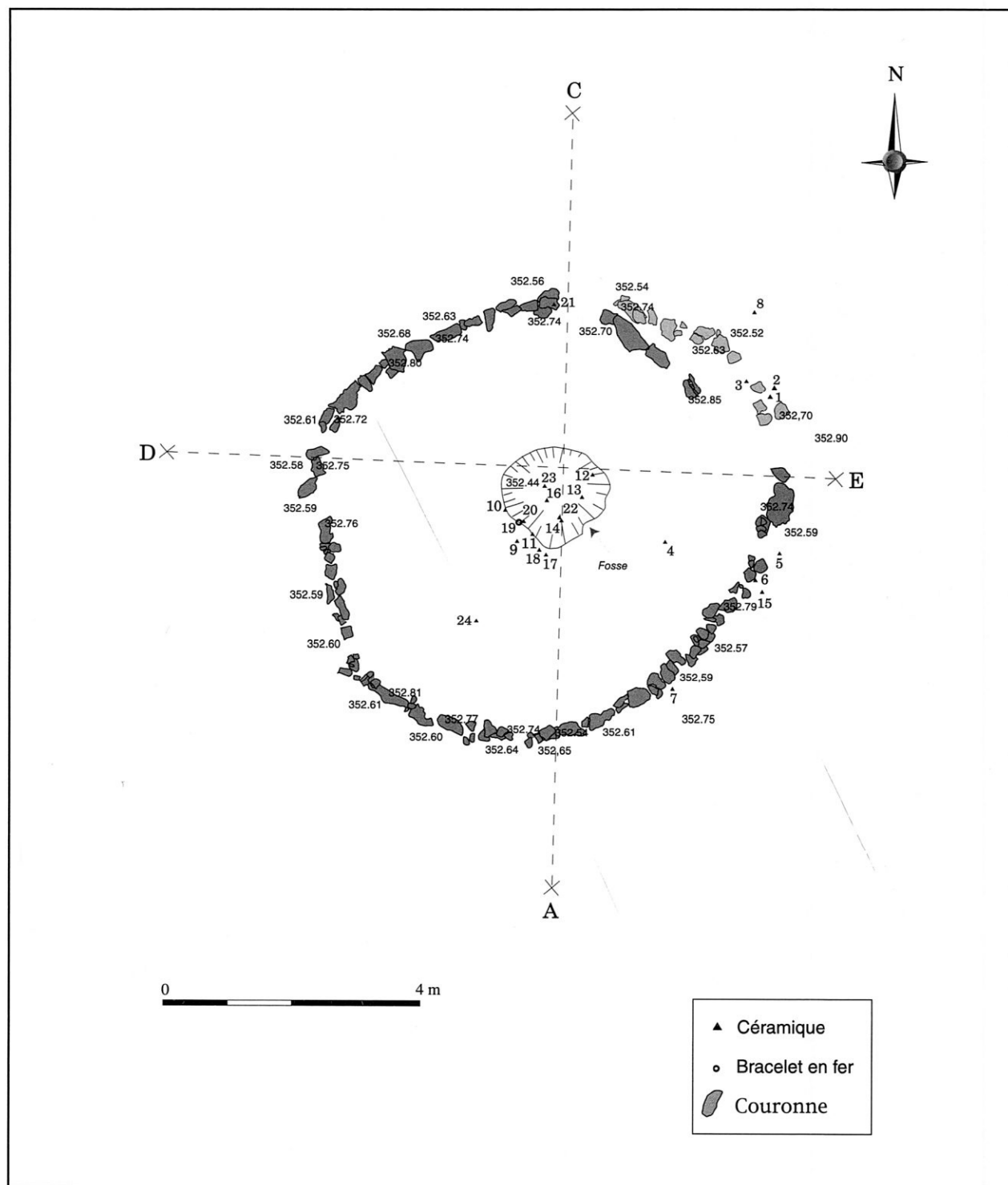


Fig. 7 - Terte du Bois de Magnens à Lunegarde (Lot) : répartition du mobilier et mise en évidence de la couronne (relevés : équipe de fouille. Informatisation des données : C. Pironnet, Jean-Michel Beausoleil).

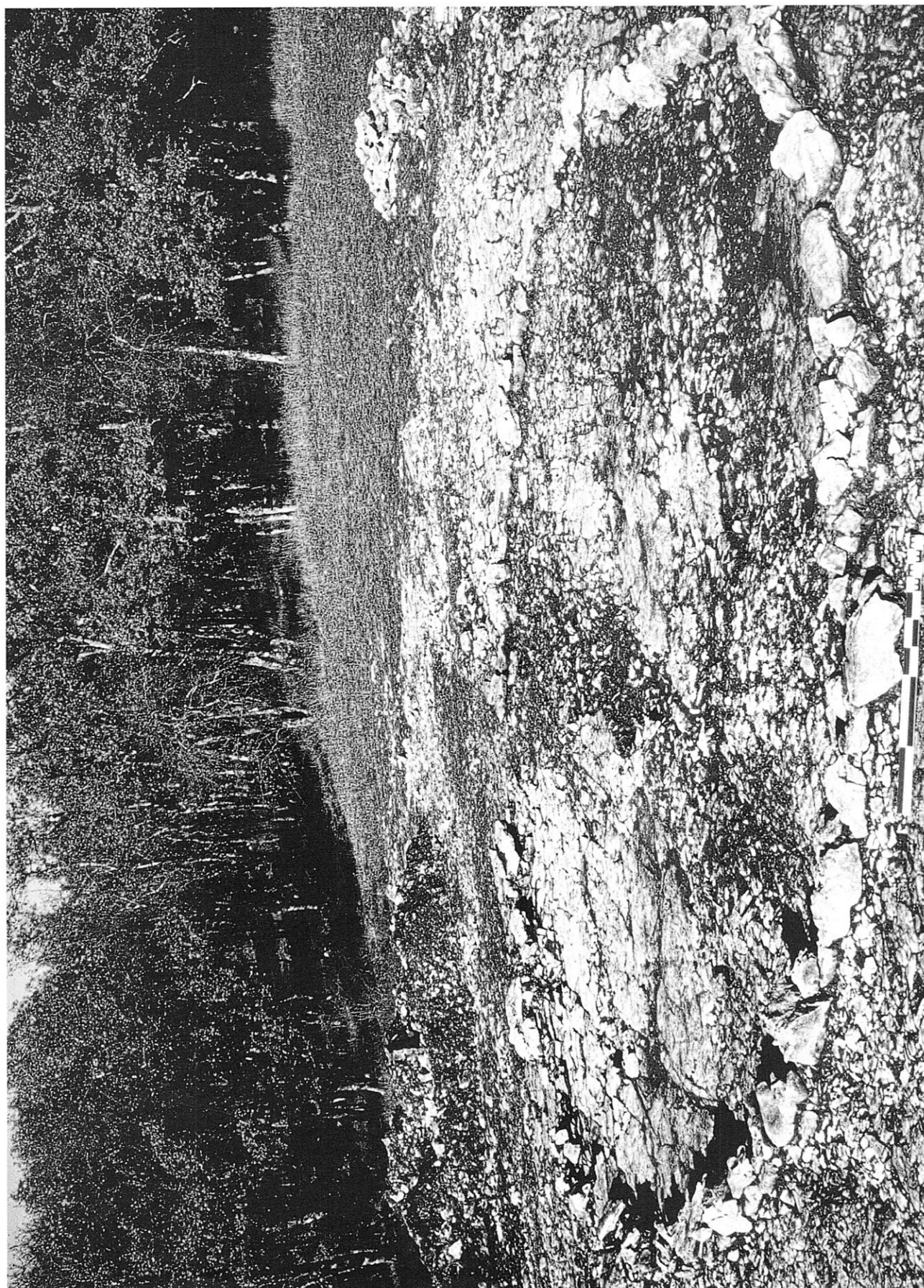


Fig. 8 - Bois de Magnens à Lunegarde (Lot) :
vue du tumulus en fin de fouille avec son parement intégralement dégagé (vue prise du sud-ouest)

zone révéla la présence d'une fosse, de 1 m de diamètre environ et de 0,20 m de profondeur maximum, creusée dans le substrat. De menus tessons se trouvaient dans le fond de la cavité. En l'état actuel, nous ne pouvons dire si celle-ci a été creusée par les constructeurs du tumulus ou par le "fouilleur".

5.1.4. — La répartition des éléments archéologiques

La répartition des éléments archéologiques montre une très nette concentration dans la partie centrale du monument à l'emplacement présumé de la sépulture (secteur profondément bouleversé par la fouille ancienne). L'on observe également qu'une nette concentration de tessons se localise le long de la bordure orientale du tumulus (fig. 7). Il est aussi important de noter que seuls deux tessons reposaient à l'intérieur et à la base du tertre.

6 — LE MOBILIER

6.1 — La céramique

L'essentiel du mobilier céramique recueilli dans le tumulus se rattache à la période protohistorique. Il s'agit de tessons de taille souvent assez petite et de facture assez grossière, à pâte rouge ou brune, appartenant à plusieurs vases. Cinq fragments, découverts en limite de la bordure de pierres, se rapportent à la partie supérieure d'un grand vase non tourné à cordon digité en céramique grossière (fig. 9, n° 5). La pâte vacuolée, rouge en surface extérieure et beige à gris sombre en surface intérieure, renferme des dégraissants grossiers (quartz et calcaire principalement). La surface extérieure du vase est lissée.

Le mobilier le plus caractéristique était toutefois dispersé dans la zone centrale. Un fragment d'un gobelet en céramique fine non tournée, à bord sécant vertical, à profil rectiligne, et lèvre arrondie fut mis au jour dans les déblais de la fouille ancienne (fig. 9, n° 13). Col parallèle bas à contact col-panse adouci. Le diamètre à l'ouverture est de l'ordre de 12 cm. La pâte vacuolée, marron-grise, contient des dégraissants fins à moyens (quartz, mica et calcaire). Ce vase a peut être servi d'urne funéraire.

Un bord tangent dirigé vers l'extérieur à lèvre arrondie, appartenant à un couvercle non tourné, se trouvait en limite de la fosse centrale (fig. 9, n° 9). Diamètre à l'ouverture : 10 cm environ. La pâte est beige-orangée à brun en surface et marron-orangé en épaisseur. Le dégraissant est très fin (quartz, mica et calcaire).

L'épaisseur des parois est régulière et les surfaces extérieure et intérieure sont soigneusement lissées.

6.2 — Le mobilier métallique

Un bracelet en fer, pratiquement complet, fragmenté en cinq morceaux, provient également de la zone centrale. Cet exemplaire ouvert, de section ronde et à extrémité amincie par martelage possède un diamètre externe de l'ordre de 7,6 cm (fig. 9, n° 19). L'une des extrémités manque. Comme pour le mobilier céramique, il est vraisemblable que cet objet a été cassé lors du remaniement de la zone centrale.

7 — DATATION

Les quelques éléments découverts permettent de proposer une datation du tertre du Bois de Magnens. Le couvercle tronconique à paroi rectiligne et bord horizontal appartient à une forme caractéristique de la phase moyenne du premier âge du Fer (soit environ entre 600 et 540 av. J.-C.). Il est à rapprocher des grandes coupes tronconiques basses à profil concave de la nécropole de Fauillet - Lagravière (type 16, sépultures 10 et 48, n° 10.2 et 48.2)⁽⁸⁾. Ces exemplaires appartiennent à la période II de l'Age du Fer aquitain de J.-P. Mohen⁽⁹⁾. Des vases similaires sont toutefois produits entre 550 et 450 av. J.-C. en Languedoc occidental⁽¹⁰⁾.

Le profil du gobelet est semblable à un exemplaire connu dans le tumulus 8 de Calès (Lot) où il est accompagné d'un anneau en bronze⁽¹¹⁾ et d'une agrafe de ceinture en bronze du type IA2 défini par S. Leconte⁽¹²⁾.

D'après A. Rapin, ce type d'agrafe date du deuxième quart du V^e s. - la Tène A.

Notre vase, d'une forme simple, est à rapprocher de la classe typologique 10 de Mohen, caractéristique du groupe pyrénéen (périodes III et IV de Mohen, entre 600 et 400 av. J.-C.)⁽¹³⁾. D'autres vases comparables sont connus à Avezac-Prat (Hautes-Pyrénées), dans les environs de Tarbes⁽¹⁴⁾ ainsi que dans le midi de la France⁽¹⁵⁾. Ce type d'urne est daté de la fin du premier âge du Fer (VI^e - V^e s. av. J.-C.)⁽¹⁶⁾.

Quant au bracelet en fer ouvert, il se rencontre fréquemment dans les sépultures des tumulus lotois⁽¹⁷⁾. Un exemplaire ouvert, "plaqué" de bronze, de section ronde, se trouvait dans le tumulus 1 de Calès (incinération 2, dans le vase 1). Cette sépulture est datée du Hallstatt D - la Tène A⁽¹⁸⁾. Des bracelets de ce genre, trouvés dans les tumulus des Causses lotois et aveyronnais, sont toutefois produits durant tout le premier âge du Fer et le début du second, ils n'apportent donc pas, en l'état actuel des connaissances, d'indication

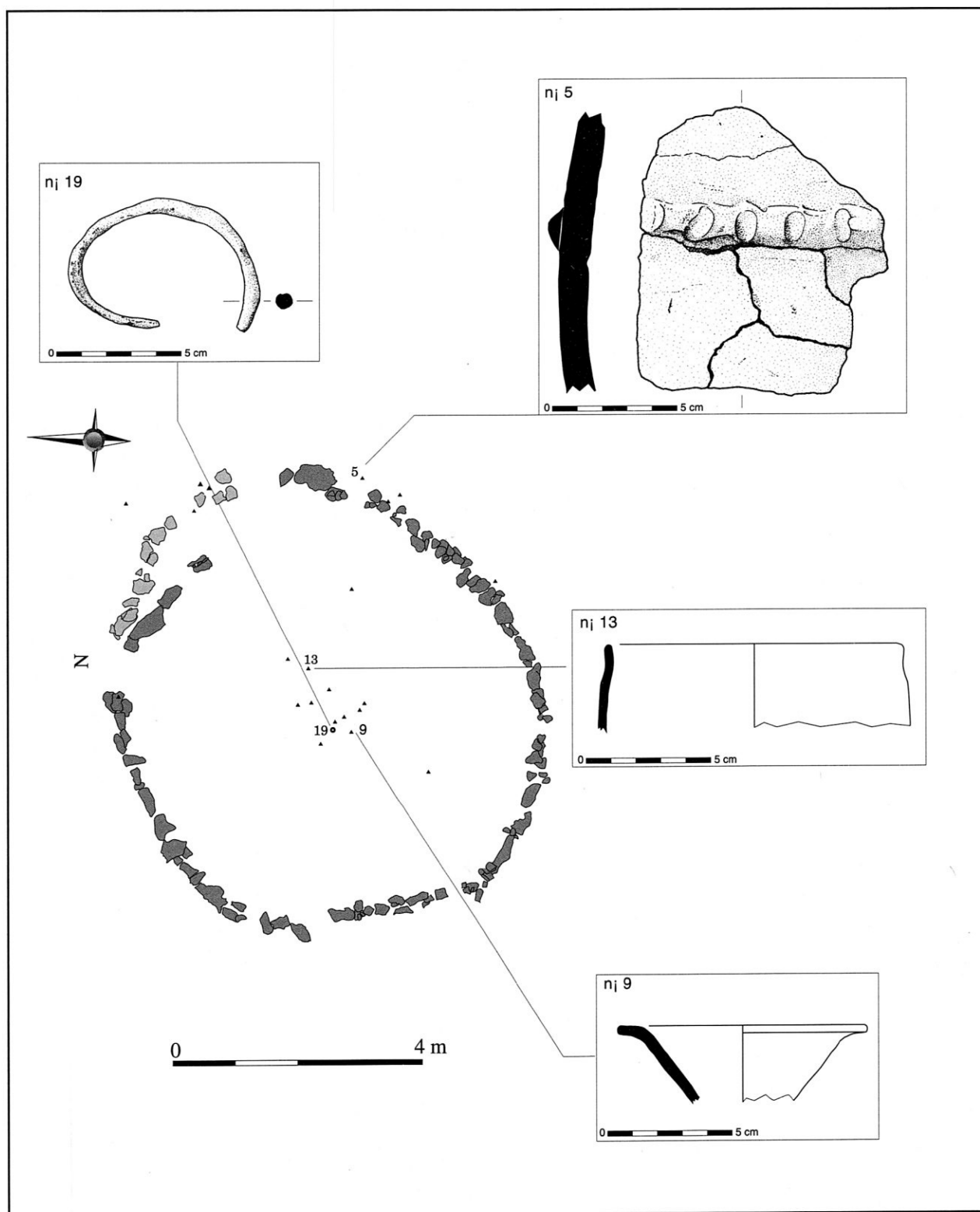


Fig. 9 - Terre du Bois de Magnens à Lunegarde - Mobilier (échelle 1/2)
(Dessins et informatisation des données : L. Loiselier).

chronologique précise^[19]. Il en va de même pour le vase à cordon digité.

Ce lot d'objet peut être daté de la fin du premier âge du Fer ou du début du second (seconde moitié VIe - milieu du Ve s. av. J.-C.).

CONCLUSION

L'apport de la fouille de ce monument, sans être exceptionnel, n'est pas dénué d'intérêt, bien au contraire. Tout d'abord, le caractère intentionnel du tertre est affirmé avec sa ceinture périphérique bien agencée. Des dispositifs semblables sont fréquemment signalés dans les tertres du sud-ouest et du sud de la France^[20]. D'autre part, l'étude architecturale du tertre a démontré que la bordure de pierres ne jouait ici qu'un rôle fonctionnel minime, celle-ci étant destinée avant tout à être vue. Une motivation symbolique a très certainement présidé à son élaboration. Nous avons déjà eu l'occasion de souligner, à plusieurs reprises, la signification que pouvait représenter la figure géométrique décrite par les structures limitrophes (bordures, anneaux, couronnes, "palissade" en bois)^[21]. La délimitation de l'espace par un cercle ou une "clôture" affirmerait la sacralité des lieux. Dans les sociétés traditionnelles, le cercle est souvent considéré comme la représentation du cosmos. L'espace clos a pour fonction de préserver le monument de toute profanation extérieure et de signifier le caractère sacré de l'édifice.

Un autre type d'information nous est livré par l'étude spatiale du mobilier céramique. Ces objets retrouvés systématiquement à la base de l'édifice, soit en périphérie, soit directement dans le tertre, peuvent être interprétés comme des dépôts de fondation ou de consécration^[22].

Par contre, l'interprétation du dépôt de mobilier retrouvé dans la zone centrale du tertre demeure problématique compte tenu de l'état de conservation des vestiges.

Bien que la fouille n'ait pas livré le moindre vestige anthropologique ou charbonneux^[23], les éléments mobiliers mis au jour (urne et couvercle) pourraient indiquer l'existence d'une sépulture à incinération^[24]. L'absence d'os humain est peut-être liée au remaniement de la zone centrale effectué au début des années soixante. En effet, le fragment du vase, dégagé par le fouilleur et disparu depuis, a pu contenir des ossements brûlés. Dans ce contexte, un petit dépôt (voire un dépôt partiel) d'ossements placés dans l'urne a pu passer totalement inaperçu (surtout pour une

personne non expérimentée). Le bracelet en fer, joint à ces vestiges, ferait partie de l'équipement personnel du mort. De plus, pour compléter ce faisceau d'arguments, il convient de signaler la présence d'un vase à cordon trouvé en limite de l'anneau de pierres. Ce dernier pourrait témoigner d'une pratique funéraire particulière. Ce grand tesson de jarre a pu être utilisé comme "pelle à cendres". De découpe générale sub-rectangulaire, ces morceaux de grande jarre à cordon, fréquemment rencontrés dans les tertres à incinération de la bordure occidentale du Massif Central, se prêtent facilement à cette fonction.

Une autre hypothèse mérite également d'être retenue. Il est possible que ce tertre ait été destiné à la mémoire d'un défunt (cénotaphe) ou utilisé à des fins cultuelles (monument dédié à une divinité de la mort). En l'état actuel, aucun indice ne nous permet de trancher et de privilégier une hypothèse plutôt qu'une autre.

Quoi qu'il en soit, la fouille de ce tumulus apporte de précieux renseignements. L'étude du mobilier a démontré que la période d'édification de cet édifice se situerait dans une fourchette comprise entre la seconde moitié du VIe siècle et le milieu du Ve siècle av. J.-C. Qui plus est, les vestiges dégagés s'insèrent parfaitement dans le contexte de l'âge du Fer lotois. Le type de construction mis en évidence ici (tertre de pierres avec anneau périphérique) est d'ailleurs caractéristique de la période.

***Jean-Michel Beausoleil**
A.F.A.N. Grand-Sud-Ouest
28, avenue Emile Zola
87 570 Rilhac-Rancon

****Laure Gros**
A.F.A.N. Grand-Sud-Ouest
Le Village,
46 090 Esclauzels

*****Pascal Bertran**
A.F.A.N. Grand-Sud-Ouest
Base A.F.A.N. Pessac

******Laurent Cordier**
A.F.A.N. Grand-Sud-Ouest
Base A.F.A.N. Toulouse

*******Christian Vallet**
A.F.A.N. Grand-Sud-Ouest
Base A.F.A.N. Limoges

BIBLIOGRAPHIE

- ASTRUC J.-G., COUSTOU J.-C., CUBAYNES R., GALHARAGUE J., LORBLANCHET M., MARCOULY R., PELISSIE T., REY J. 1994 - Gramat. Carte géologique de la France au 1/50000°, BRGM, Orléans, 69 p.
- BEAUSOLEIL J.-M., GROS L. 2000 - Les tumuli 2 et 4 de Sol de Sabrazat I, commune de Durbans Lot. *Préhistoire du Sud-Ouest*, n° 7-2.
- BEYNEIX A., DAUTANT A., MARCADAL Y. 1995 - Fauillet - Lagravière. Une nécropole à incinération protohistorique en Agenais. *Préhistoire Quercinoise, Supplément 1*, 110 p., 46 fig.
- BOISSEAU R. et LAMBERT J. 1975 - Un champ de tumulus du Premier Age du Fer à Glandon Haute-Vienne, *Gallia*, t. 33, fasc. 1, p. 1-25.
- CLOTES J. 1969 - Inventaire des gisements préhistoriques du département du Lot. *Bulletin de la Société des Etudes littéraires, Scientifiques et Artistiques du Lot*, t. XC, 285 p., 46 fig.
- CLOTES J. 1979 - Inventaire des mégalithes de France, 5, Lot. *Premier suppl. à Gallia Préhistoire*.
- DEDET B. 1992 - Rites funéraires protohistoriques dans les Garrigues languedociennes. *Paris, C.N.R.S.*, 413 p., 128 fig. (*Suppl. à la R.A.N.*, 24.)
- DEDET B. 1994 - Couvertures et signes des sépultures du Languedoc oriental au Bronze final IIIb et au premier Age du Fer, *Documents d'Archéologie Méridionale*, t. 17, p. 28-38.
- DEDET B. et GAUTHEY J. 1994 - La nécropole de Peyraube Lamelouze, Gard au premier Age du Fer, *Documents d'Archéologie Méridionale*, t. 17, p. 101-151.
- DEDET B. et GAUTHEY J. 1996-1997 - La nécropole de Malausette Soustelle, Gard à l'Age du bronze, aux VIe et Ve siècles avant J.-C., *Documents d'Archéologie Méridionale*, t. 19-20, p. 89-142.
- DEDET B., PY M. 1975 - Classification de la céramique non tournée protohistorique du Languedoc méditerranéen, *Revue Archéologique de Narbonnaise, Supplément 4*, 106 p., 4 tabl.
- DUCHAUFOR P. 1983 - Pédologie. 1. Pédogénèse et classification. *Masson, Paris*, 491 p.
- DUDAY H. 1994 - Structures de couverture et de signalisation des sépultures protohistoriques. Quelques remarques en guise d'introduction, *Documents d'Archéologie Méridionale*, t. 17, p. 11-12.
- GASCO J. 1984 - Les tumulus du Premier Age du Fer en Languedoc oriental. *Montpellier. Revue de la Fédération Archéologique de l'Hérault*, 9, 145 p., 182 fig. *Archéologie en Languedoc*.
- GIRAULT J.-P. 1989 - Tumulus du Premier Age du Fer du Lac Grézille ou tumulus Léry à Souillac. *Bulletin de la Société des Etudes littéraires, Scientifiques et Artistiques du Lot*, t. CX, p. 187-211 et p. 273-291.
- GIRAULT J.-P. 1992 - Le tumulus de Léry Souillac - Lot. *Archives d'Ecologie Préhistorique. Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales*, 12, 119 p.
- GRUAT Ph. 1988 - La nécropole tumulaire de Floyrac Onetle-Château. *C.A.A.*, 2, p. 47-68.
- GRUAT Ph. 1990 - Parures. Bijoux et accessoires dans l'archéologie aveyronnaise, du néolithique au 17e siècle. *Guide d'Archéologie n° 1, catalogue d'exposition du Musée de Montrozier*, p. 49-77.
- GRUAT Ph. 1994 - Couvertures et dispositifs de signalisation des sépultures tumulaires du Bronze final et de l'Age du fer des Causses aveyronnais, *Documents d'Archéologie Méridionale*, t. 17, p. 20-27.
- LABROUSSE M., MERCADIER G. 1990 - Le Lot, 46. Carte Archéologique de la Gaule, Edition *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris*, 151 p.
- LAMBERT G. 1992 - A propos de la nécropole tumulaire de la fin du premier âge du Fer de Glandon Haute-Vienne, in : D. Vauillat éd., *Le Berry et le Limousin à l'Age du Fer, Artisanat du Bois et des matières organiques. Actes du XIIIe Colloque International de l'Association Française pour l'Etude de l'Age du Fer, Guéret - mai 1989*, p. 189-205, 9 fig.
- LAMBERT G., J.-P. MILLOTTE, D. VUAILLAT 2000 - Le Musée de Cabrerets et le premier Age du Fer dans le département du Lot, in : B. Dedet, Ph. Gruat, G. Marchand, M. Py et M. Schwaller éd., *Aspects de l'Age du Fer dans le Sud du Massif Central. Actes du XXIe Colloque International de l'Association Française pour l'Etude de l'Age du Fer, Conques - Montrosier, 8 - 11 mai 1997, Thème régional. Monographie d'Archéologie Méditerranéenne*, 6, p. 81-104, 17 fig., 2 tabl.

LAMBERT G. N. et ROULIERE M. J. 1980 - Essai de classification typo-chronologique de la céramique graphitée du Centre et du Centre-Ouest de la France, in : *Oksitania, Actes du Colloque de Protohistoire de Bordeaux*, p. 99-149.

LECONTE S. 1993 - Les agrafes de ceinture ajourées de la Tène ancienne en Gaule. *Antiquités Nationales*, 25, 1993, p. 51-79.

MOHEN J.P. 1980 - L'Age du Fer en Aquitaine du VIII^e au III^e siècle avant J.-C. *Mémoires de la Société Préhistorique Française*, t. 14, 339 p., 201 pl., 141 fig.

PASSELAC M. 1993 - Céramique non tournée protohistorique du Languedoc occidental. *Dictionnaire des Céramiques Antiques VIIe s. av. n. è. - VIIe s. de n. è. en Méditerranée nord-occidentale*

Provence, Languedoc, Ampurdan, sous la direction de Michel Py. *Lattara*, 6, p. 273-291.

POIGNANT S. 1998 - R.D. 2 : Liaison A20 - Livernon (Lot). *Bilan scientifique 1997, Service Régional de l'Archéologie de Midi-Pyrénées*, p.174.

ROULIERE-LAMBERT M.J. 2000 - La nécropole tumulaire du Pech-des-Cramazous à Calès Lot, in : B. Dedet, Ph. Gruat, G. Marchand, M. Py et M. Schwaller éd., *Aspects de l'Age du Fer dans le Sud du Massif Central. Actes du XXI^e Colloque International de l'Association Française pour l'Etude de l'Age du Fer, Conques - Montrosier, 8 - 11 mai 1997, Thème régional. Monographie d'Archéologie Méditerranéenne*, 6, p. 117-136, 24 fig.

NOTES

¹ S. Poignant, 1998, p. 174. Avant cette fouille, la commune de Lunegarde n'avait pas fait l'objet de prospection systématique et aucun site archéologique n'était jusqu'à présent répertorié sur ce territoire.

² Cette intervention archéologique s'est déroulée du 4 octobre au 22 octobre 1999. L'opération a été dirigée par J.-M. Beausoleil. Ont participé à la fouille Laure Gros, Cyrille Pironnet et Christophe Filhol. Elle a été prolongée par une phase d'étude menée par M. Rougié, propriétaire du terrain, le Conseil Général du Lot, M. Vaginay Conservateur Régional de l'Archéologie de Midi-Pyrénées et L. Fau Ingénieur d'études au Service Régional de l'Archéologie de Midi-Pyrénées.

³ S. Poignant, 1998, op. cit., p. 174.

⁴ J.-M. Beausoleil et L. Gros, 2000.

⁵ Les prospections mécaniques ont été supervisées par D. Rigal.

⁶ Astruc J. G. et al., 1994.

⁷ Si le rôle de raidisseurs que jouent les structures limitrophes anneau, couronne, murette dans certains monuments du premier âge du Fer est incontestable, cette fonction se révèle pour la structure étudiée à peu près nulle en raison principalement de la faible pression exercée par les éléments pierreux de la chape sur la périphérie, comme en témoignent les relevés des coupes fig. 6.

⁸ A. Beyneix, A. Dautant, Y. Marcadal, 1995, p. 21, 51, 77 et 88, fig. 7 et 23.

⁹ J.-P. Mohen, 1980, p. 142.

¹⁰ M. Passelac, 1993, p. 291.

¹¹ M.-J. Roulière-Lambert, 2000, p. 130-131.

¹² S. Leconte, 1993

¹³ J.-P. Mohen, "L'Age du Fer...", 1980, op. cit., p. 91-109 et 119-121 et 159-169.

¹⁴ Mohen, 1980, p. 29, n° 2 et 5

¹⁵ M. Passelac, 1993, p. 283.

¹⁶ Ibid.

¹⁷ J.-P. Mohen, 1980, op. cit. p. 249 et 279-284, pl. 189, n° 6 et 190, n° 6.

¹⁸ M.-J. Roulière-Lambert, 2000, p. 122, n° 4.

¹⁹ Des bracelets comparables à notre exemplaire, mais de section plus carrée parfois se trouvaient dans le tumulus XV de la nécropole de Floyrac onze exemplaires dont 9 à section carrée et deux à section cylindrique, à Onet-le-Château, daté du VII^e-VI^e siècle av. J.-C. Ph. Gruat, 1988, p. 52 ; 1990, p. 62, n° 87, dans le tumulus 5 de Gramat et dans le tumulus de Pech le Grand à Saint-Sozy Lot, associé entre autre à une fibule à ressort bilatéral à deux sens de torsion, à arc cintré et à pied courbé, de schéma La Tène I type 3231 de J.-P. Mohen J.-P. Mohen, 1980, op. cit. p. 74-75, pl. 189, n° 6 et pl. 190, n° 6.

²⁰ J.-P. Mohen, 1980, op. cit. p. 111-161 ; B. Dedet, 1992, p. 128-151.

²¹ J.-M. Beausoleil et P. Breton, à paraître ; J.-M. Beausoleil, 2000, sous presse.

²² Des observations semblables ont déjà été formulées par B. Dedet et J. Gauthey, au sujet de la fouille de la nécropole de Malausette Soustelle, Gard B. Dedet et J. Gauthey, 1996-1997, p. 112 et 138.

²³ Une crémation, effectuée sur un bûcher en un lieu différent de celui de la tombe, peut expliquer qu'aucune trace de rubéfaction ou de foyer de crémation n'ait été rencontrée dans le monument.

²⁴ Les fouilles menées en milieu sépulcral sur la Causse de Gramat attestent du bon état de conservation des vestiges osseux. De plus, ce milieu n'est pas réputé pour être particulièrement acide. Une activité physico-chimique liée à la nature terrain est donc exclue ici. Des ossements inhumés ou incinérés ont en effet toutes les chances d'être conservés dans ce biotope.

²⁵ Selon J. Lambert, "...cet outil, quoique rustique, est parfaitement adapté à sa fonction supposée..." J. Lambert, 1992, p. 193. Le même type de grand fragment a été trouvé posé sur les foyers de crémation du tumulus 9 sépultures 1 et 2 de Glandon Haute-Vienne ainsi que sur le foyer du tumulus 1 du Pech des Cramazous à Calès Lot R. Boisseau, J. Lambert, 1975, p. 21-25 ; M.-J. Roulière-Lambert, 2000, p. 119-121.